

Plan d'action environnemental de la Ville de Saint-Jérôme

2025

Adopté par le conseil municipal le 18 mars 2025



Préambule

Forte de la politique environnementale adoptée par le conseil municipal en novembre 2023, la Ville de Saint-Jérôme place désormais l'environnement au cœur de ses activités. Cette volonté se traduit par la mise en œuvre d'un plan d'action qui doit être révisé annuellement. Si les activités déployées en 2024 représentaient le point de départ d'une feuille de route déjà bien remplie, le plan d'action environnemental 2025 poursuit des objectifs tout aussi ambitieux en décrivant les efforts à déployer pour protéger nos précieuses ressources naturelles.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que la Ville de Saint-Jérôme vous présente son plan d'action environnemental 2025, dont l'investissement de plus de 1 M\$ témoigne de son engagement à devenir un modèle de développement durable.



TABLE DES MATIÈRES

Les actions par thématique.....	4
1. Milieux naturels, biodiversité et aménagement du territoire.....	4
2. Milieux hydriques et eau potable	4
3. Matières résiduelles et consommation responsable	5
4. Émissions de GES et consommation d'énergie.....	5
5. Adaptation aux changements climatiques.....	5
6. Gestion écoresponsable et saine gouvernance	6
Budget prévu.....	7



Les actions par thématique

1. Milieux naturels, biodiversité et aménagement du territoire

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Conserver, connecter et valoriser les milieux naturels d'intérêt
- Améliorer la qualité écologique des milieux dégradés
- Réduire les nuisances environnementales

ACTIONS

- Réaliser le plan stratégique de la trame verte et bleue, incluant :
 - un plan de conservation et de mise en valeur des milieux naturels
 - un plan directeur des parcs
- Réaliser un plan de consolidation des acquis des parcs et espaces verts
- Encadrer les permis d'abattage d'arbres
- Planter des arbres
- Distribuer des arbres, des semences ou d'autres végétaux à la population et créer une plateforme d'échanges entre citoyens
- Réaliser un projet de tonte différenciée
- Réaliser un plan de foresterie urbaine

2. Milieux hydriques et eau potable

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Maintenir l'intégrité écologique des milieux humides et hydriques
- Maintenir la quantité et la qualité de l'eau potable

ACTIONS

- Réaliser un plan d'action de protection des lacs
- Réaliser un plan d'intervention pour la rivière St-Antoine
- Réduire les eaux pluviales à l'égout sanitaire
- Poursuivre le suivi auprès des institutions, commerces et industries pour s'assurer de l'innocuité de leurs rejets dans le milieu
- Poursuivre le programme d'entretien des infrastructures de traitement des eaux
- Développer un programme d'inspection et de mise aux normes des installations septiques
- Planifier la restauration des bandes riveraines dégradées de la rivière du Nord et de la rivière St-Antoine
- Maintenir la surveillance en lien avec l'utilisation de l'eau
- Installer des compteurs d'eau selon la réglementation en vigueur
- Adopter un plan d'action pour les entrées d'eau en plomb
- Élaborer un plan de protection de la source d'eau potable
- Réaliser un plan d'entretien des bassins de rétention des eaux pluviales

3. Matières résiduelles et consommation responsable

OBJECTIFS GÉNÉRAUX
<ul style="list-style-type: none">• Réduire la quantité de matières résiduelles générées• Optimiser les performances des collectes pour réduire l'enfouissement
ACTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre le virage numérique pour réduire la consommation de papier• Développer une procédure encadrant les activités qui génèrent des résidus de construction, de rénovation et de démolition• Instaurer des mesures pour favoriser le réemploi• Instaurer des mesures pour favoriser l'amélioration des pratiques des institutions, commerces et industries en gestion des matières résiduelles• Étendre le service de collecte de la matière organique à de nouvelles clientèles

4. Émissions de GES et consommation d'énergie

OBJECTIFS GÉNÉRAUX
<ul style="list-style-type: none">• Réduire les émissions de GES• Réduire la consommation d'énergie
ACTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Réaliser un bilan des émissions de GES et collaborer au Plan climat de la MRC• Aménager des pistes cyclables• Identifier des sites potentiels pour des stationnements incitatifs• Mettre en place des incitatifs favorisant la mobilité durable auprès des employés• Promouvoir les meilleures pratiques d'écoconstruction• Intervenir sur la marche au ralenti

5. Adaptation aux changements climatiques

OBJECTIFS GÉNÉRAUX
<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la résilience de la population relativement aux canicules• Améliorer la résilience des infrastructures par rapport aux pluies diluviennes et aux risques d'inondations
ACTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Déminéraliser les rues et les stationnements lors de leur réfection• Intégrer les critères de la certification de stationnements écoresponsables dans les projets municipaux• Dresser le portrait du système de gestion des eaux pluviales (conduites)

6. Gestion écoresponsable et saine gouvernance

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Partager les connaissances en lien avec les différents sujets environnementaux avec la population et les autres acteurs du milieu
- Améliorer les pratiques internes et rehausser les exigences demandées aux partenaires et aux fournisseurs de biens et de services
- Développer des ressources financières pour mettre en œuvre le plan d'action

ACTIONS

- Se doter d'une politique d'approvisionnements écoresponsables
- Développer une grille pour aider les organisateurs à rendre leurs événements écoresponsables
- Mettre en valeur les bonnes pratiques de la Ville, notamment par l'obtention de certifications environnementales
- Évaluer la possibilité de participer au marché volontaire du carbone grâce aux réductions des émissions de GES
- Planifier des rencontres de collaboration avec les différentes parties prenantes
- Soutenir financièrement les initiatives environnementales du milieu
- Mettre en œuvre un programme d'éducation environnementale auprès des écoles
- Offrir des activités de sensibilisation à la population, aux ICI et aux employés de la Ville de Saint-Jérôme, notamment par le biais de la brigade environnementale



Budget prévu

	<u>Prévisions 2025</u>
Fonds vert	
<i>Disponible</i>	761 200 \$
<i>Utilisation prévue</i>	760 700 \$
<i>Résiduel</i>	500 \$
Opérations	319 500 \$
Total dépenses	<u>1 080 200 \$</u>



Mars 2025